



amejolie 🍷 8 mars 2019 8 min de lecture

LE VENT DU FÉMINISME EN HAÏTI

Texte de CLAUDE-NARCISSE, Jasmine (en collaboration avec Pierre-Richard NARCISSE).1997.- Mémoire de Femmes. Port-au-Prince : UNICEF-HAÏTI



1934: année charnière de notre histoire. Renaissance civique? Volonté farouche de l'Haïtien de se prendre enfin en main? La désoccupation américaine fera place nette à un nombre imposant d'initiatives et de regroupements de tous genres où, dans l'euphorie des lendemains qui chantent, assidûment vont s'acharner hommes et femmes, à

creuser des sillons nouveaux au quotidien haïtien.

D'un apport appréciable se feront les femmes à des moments forts de la longue lutte en faveur de cette désoccupation. Dès la création de l'Union patriotique (juillet 1915) et au fil de l'implantation de ses 41 filiales de province, en effet, nombreuses les retrouvera-t-on déjà, dans les maisons, les marchés et les lieux publics, occupées à la collecte de fonds indispensables aussi bien au soutien d'une campagne intérieure assidue contre l'occupant que pour l'envoi de délégués chargés de faire valoir, aux Etats-Unis mêmes, auprès d'instances influentes, les doléances haïtiennes.

Quand, suite à une décision de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté d'ouvrir sur place une enquête sur le maintien d'une occupation de plus en plus décriée, arrivèrent, en 1926, à Port-au-Prince les délégués Paul Douglas, Emily Green Balch et Grace Watson, ce furent par les représentantes de cette Ligue en Haïti, Mmes Eugénie Malebranche-Sylvain et Pierre Hudicourt, qu'ils furent reçus et guidés. Enfin, nous devons à une initiative également féminine, en l'occurrence celle de Mmes Perceval Thoby, Thérèse Vieux-Clesca, Justinien Ricot, l'organisation, en 1930, de cette grande manifestation pacifique qui défilera dans les rues de la capitale à seule fin de notifier à la Commission Forbes cette volonté unanimement partagée de voir l'occupant débarrasser le sol d'une présence indésirable(1).

Si éloquentes que puissent paraître ces faits cependant, ce n'est pas moins dans ce bouillonnement multiforme de la désoccupation, qu'avec la fondation notamment d'une association pour l'émancipation de la femme haïtienne, que se précisera l'émergence d'une conscience clairement affirmée des femmes d'assumer formellement leur part de responsabilité dans la vie politique de leur pays. Ainsi naîtra, le 3 mars 1934, à rebours, dirait-on, d'un certain piétinement du mouvement féministe international, la Ligue féminine d'action sociale, premier regroupement féministe haïtien qui, peu de jours après sa création, du reste, se verra frappé de l'interdit de fonctionner d'un gouvernement ombrageux de son seul programme jugé alors par trop subversif et ambitieux(2).



Georgette Justin, sauront faire prendre un visage plus complaisant à un programme dont l'objectif, reformulé, se réduit cette fois-ci malicieusement à un seul point: l'amélioration physique, économique et sociale de la femme haïtienne.

Grâce à l'imposante conviction et l'esprit de combat de ces femmes en qui, bien vite, on croit découvrir des suffragettes enrégées, l'action de la Ligue, telle une traînée de poudre, s'étendra aux principales villes du pays. Ici le ralliement de groupements de femmes existantes. Là, la création de filiales par des représentantes locales ou déléguées: Port-de-Paix (février 1935 / Mme Colbert Saint-Cyr, présidente), Saint-Marc (septembre 1935 / Mme Jérôme Adé, présidente), Les Cayes (octobre 1936 / Mme Albert Stacco, présidente), Jacmel (1937 / Emmeline Carries-Lemaire), Pétienville, Léogane, Gonaïves, Cap-Haïtien... S'arc-boutant à une ardeur jusque-là insoupçonnée, ces entreprises se révèlent alors innombrables: sensibilisation et éducation civique de la femme, cours du soir pour les ouvrières des quartiers populaires, caisse coopérative populaire, conférences à travers le pays, création de bibliothèques pour les membres, ouverture d'un foyer ouvrier, pétitions aux instances concernées pour l'augmentation du nombre des écoles de filles, la création de lycées féminins, la réclamation d'un salaire égal pour un travail égal... et il n'est pas jusqu'à la prostitution qui ne se verra l'objet de réquisitoire comme en témoigne cette pétition pour la fermeture des maisons closes.

Nous ne saurions, sans risque de réduction, faire de ce regroupement le fer de lance de ce remous qui, à l'époque, semble porter les femmes au plus avant de la scène.

Force nous est, néanmoins, de constater que sa création coïncide étonnamment avec l'apparition dans la vie publique de toute une pléthore de femmes agissant non plus dans le cadre ou le courant de mouvements déjà lancés mais au sein de regroupements à vocation et d'initiative toutes féminines(3). D'un ferment appréciable également semblent avoir compté ses interventions constantes dans l'éclosion spontanée ou non de certains mouvements qui, bien que d'une gestation quelquefois sans véritable lendemain, ne manqueront nullement d'être à l'époque d'un poids pour le moins significatif. Ainsi en sera-t-il par exemple de celui du Lycée des Jeunes Filles, troisième établissement scolaire à gagner les rues et à défier la matraque policière dans les manifestations de 1946 en faveur des libertés démocratiques, de celui plus organisé du Comité d'Action féminine, constitué le 8 janvier 1946, «en vue de prendre une part active à la lutte en cours et d'obtenir l'égalité civique et politique», du mouvement enfin qui verra plus tard l'adhésion à la cause féministe d'organisations politiques tels le PSP, le PCH et Combat(4), sans oublier également l'action clandestine de groupes de femmes lors du soulèvement qui culminera à la chute de Magloire en 1956(5).

Au niveau des interventions publiques et, cette fois-ci, à portée nettement plus sensibilisatrice, la Ligue ne se révélera pas moins remuante et créative. En effet, moins d'un an après sa création, elle compte déjà à son actif la publication de La Voix des Femmes(6), dont l'objectif n'est pas moins d'être tout à la fois un organe de ralliement qu'un outil d'élévation de la conscience féminine. On la verra également, suite à l'invitation du Commissariat général de l'Exposition internationale du Bicentenaire de Port-au-Prince, en avril 1950 (10 - 15 av.), entreprendre avec succès, sous la présidence de Mme Lucienne Heurtelou-Estimé, première dame de l'époque, le premier Congrès national des femmes haïtiennes qui, fait sans précédent dans notre pays, réunira les déléguées de 44 associations féminines haïtiennes et 32 déléguées de 17 organisations étrangères et internationales de renom(7) dont Fortuna Guéry(8) (en 1952, La Ligue s'est affiliée à l'Alliance internationale des Femmes). Et enfin, acquis considérable, après une longue lutte qui aura duré 25 ans et où, tour à tour calomniée et bafouée, elle verra quelquefois ses adhérentes sévèrement molestées, elle parviendra, couronnement d'efforts suprêmes, à obtenir en 1950, le droit de vote et d'éligibilité des femmes à tous les postes électifs(9).



1987 de Myrlande Manigat.

N'est-il pas regrettable néanmoins que, tournant le dos à leur propre espace de combat, certaines adeptes des plus influentes de la Ligue, auxquelles incombaient impérieusement le maintien, à tout prix, au sein de leur mouvement, d'un climat d'unité, seul propice à la poursuite d'un idéal commun, aient résolument choisi, pour la circonstance, de faire d'un parti influent de l'heure, en l'occurrence celui de Déjoie, leur créneau de lancement, ce qui, quand on connaît l'intolérance qui, en tout, semble de règle en Haïti, ne risquait pas d'être sans conséquence pour la Ligue. Toujours est-il que l'échec de ce parti, qui aurait joui du soutien de la majorité de ses membres, des raidissements même au sein du groupe, lot habituel de ce genre d'implication, pour ainsi dire, partisane, qui n'ont pas manqué alors de s'ensuivre, affectant à mesure les contours déplorables d'une zizanie rancunière et destructrice, semblent avoir précipité, l'année même de ces élections, l'émiettement d'un mouvement qui a jalonné d'acquis, aujourd'hui encore si tangibles, plus de vingt-cinq heureuses années de lutte et d'émancipation féminines, et ce, avant même que le lourd manteau de silence que constitue le long règne du duvaliérisme n'achève de le réduire à néant.

C'est donc brisée et en lambeaux et comptant derrière elle ses années les plus fructueuses, que la Ligue féminine d'action sociale s'apprêtera à affronter les années de plomb. Délogée en 1957, sans préavis, du local où elle tient la permanence à l'avenue Marie-Jeanne, ses archives mises à la rue, ses membres pivots terrées ou en exil, la Ligue n'a jamais été officiellement dissoute mais n'a gardé qu'un comité minimal dirigé par Lydia Jeanty, Solange Dominique puis Marie-Thérèse Colimon-Hall entre autres. On ne lui rapporte pour la période aucune action significative.

Le féminisme haïtien se retrouve alors à son étiage et il faut attendre les années 80 pour que, alimentée par une jeune étudiante, une timide résurgence tente de percer au jour. Marie Laurette Destin alors, crée et préside le Mouvement féministe haïtien qui, dans une perspective plutôt marxiste, se propose de dépasser l'action de la Ligue, rechercher contre tout statisme «d'autres formes d'avant-gardisme pour dépasser les vieilles échappées (intellectuelles) et aborder de front les vrais problèmes d'aujourd'hui»(10). A l'exception de ces quelques articles de journaux que signera sa présidente, rien malheureusement ne semble avoir survécu de ce remous resté en rade.

Une tentative de regroupement et de redynamisation de la Ligue initiée en avril 1986, deux mois après la chute de Duvalier, a pu réunir 150 de ses membres. Aujourd'hui, ne comptant plus que quelque 90 adhérentes, la Ligue voit ses actions et toute son ardeur passées refluer de plus en plus dans l'assistance sociale. Une de ses œuvres, le foyer Alice-Garoute créé par Madeleine Sylvain-Bouchereau dans les années 50 à Tabarre et qui abrite aujourd'hui une école professionnelle, un centre d'alphabétisation des adultes (de préférence femmes), un club de mères, un centre nutritionnel, et le dispensaire Madeleine-Sylvain, a quand même pu défier le temps, et est animée par Hedwige Gaillard avec l'appui de quelques membres actifs. La présidence de la Ligue est actuellement assurée par Paulette Poujol-Oriol.

(1) Madeleine Sylvain-Bouchereau, Femmes haïtiennes, op.cit. p81. Claude Moïse, Constitution et luttes de pouvoir en Haïti, Tome 2, p287.

(2) Pour atteindre ses objectifs, la Ligue s'était fixé les buts suivants clairement formulés dans ses statuts: a) contribuer à l'amélioration physique, intellectuelle et morale de la femme haïtienne pour la rendre consciente de ses devoirs sociaux; b) résoudre les problèmes concernant la protection de l'enfant; c) faire reconnaître l'égalité civile et politique de l'haïtienne.



Sam, vice-présidente, Jacqueline Wiener-Sylvera, secrétaire, Léonie Coicou-Madiou, secrétaire-adjointe, Mmes Edmond Gaetjens, Claire Jaeger-Pressoir, Odette M. Roy... conseillères.

(5) Madeleine Sylvain-Bouchereau, op.cit. p241 et suiv.

(6) «La Voix des femmes, concrétisation de l'ardent désir des femmes de marquer leur présence dans le développement de la vie nationale. Le périodique, excellemment dirigée par Jeanne Perez, secondée par Mme Cléante Desgraves-Valcin et Mme André Laroche, va rapidement s'imposer à l'attention du grand public. Des représentantes qualifiées de la pensée féminine, Madeleine Sylvain-Bouchereau, Gilberte Vieux, Lélia Lhérisson, Yvonne Hakime-Rimpel, apporteront à la revue une collaboration appréciée qui contribuera à son rayonnement» Georges Corvington, Tome 7, p224.

(7) Ce congrès est, à date, le plus important réalisé en Haïti, tant par la rigueur de son organisation, le nombre et la variété des sujets abordés que par le nombre et la variété des intervenants. Les Vœux en 16 points qui en sortiront témoignent de la qualité des travaux et d'une vision intégrée de l'émancipation de la femme. Le Féminisme, 1951, publication de la Ligue féminine d'action sociale.

(8) Fortuna Guéry, enseignante à l'Ecole normale, professeur unique et attitrée des filles du président Louis Borno, inspectrice générale des écoles sous la présidence d'Estimé (la première femme à occuper ce poste?), amie des plus grandes personnalités politiques est une des femmes en vue de l'époque. Nommée par le président Magloire, représentante de la Femme haïtienne à la Commission de l'ONU travaillant sur le statut de la femme (elle y siègera dix ans), elle est aussi membre de la Ligue féminine d'action sociale, et participera donc à ce Congrès au double titre de membre du Comité des fêtes et déléguée de la Commission interaméricaine des femmes.

(9) Il est intéressant de signaler à ce propos que le premier document juridique international qui établit ce principe d'égalité des droits politiques, à savoir la Convention sur les droits politiques de la femme, ne sera adoptée par l'ONU que deux ans plus tard (1952).

(10) Le Petit Samedi soir, no.571, pp20-26

Texte de CLAUDE-NARCISSE, Jasmine (en collaboration avec Pierre-Richard NARCISSE).1997.- Mémoire de Femmes. Port-au-Prince : UNICEF-HAÏTI